



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 4 mai 2021 à 20 h, par vidéoconférence, à huis clos.

Sont présents à cette vidéoconférence :

M.M.	Christian Baril	maire
	Daniel Demers	conseiller siège #1
M ^{me}	Nancy Tousignant	conseillère siège #2
M.	Robert Gendron	conseiller siège #3
M ^{me}	Amélie Guay	conseillère siège #4
M.	René Caron	conseiller siège #5
M ^{me}	Annie Demers	conseillère siège #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, tous formant quorum, sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance par vidéoconférence : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et M^{me} Samantha Jalbert, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 mai 2021;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

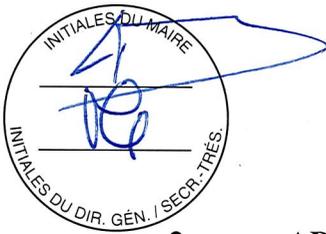
Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présent et à prendre part, délibérer et voter à la séance par la plateforme ZOOM;

Considérant que la présente séance sera enregistrée et publiée sur le site internet de la municipalité;

2021-05-099

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la présente séance du conseil est tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux y participent par la plateforme ZOOM et que la séance est enregistrée et sera publiée sur le site internet de la municipalité.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

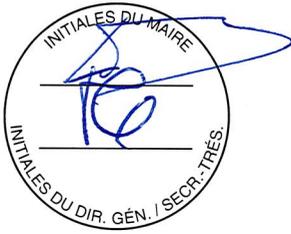
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020;
4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 AVRIL 2021:
 - 4.1 Approbation;
 - 4.2 Suites;
5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 6.2 Avis de motion :
 - 6.2.1 Règlement #166-2021 – Tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien du cours d'eau de l'Église, phase 1;
 - 6.2.2 Règlement #167-2021 – Tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien du cours d'eau de l'Église, phase 2;
 - 6.3 Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle;
 - 6.4 Charte municipale pour la protection de l'enfant;
 - 6.5 Concierge – Taux horaire;
 - 6.6 Projet d'Accueil et d'intégration Solidaire – PAIS
 - 6.6.1 Adhésion au programme d'assurances pour les OBNL, de l'UMQ;
 - 6.6.2 Reconnaissance d'un organisme aux fins du programme d'assurances de dommages offert par l'intermédiaire de l'union des municipalités du Québec;
 - 6.7 Recensement 2021;
 - 6.8 Taux de taxation distincts pour les producteurs forestiers reconnus;
7. GESTION FINANCIÈRE :
 - 7.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 8.1 Caserne incendie – Asphaltage;
 - 8.2 Fondation des Grands Brûlés :
 - 8.2.1 Autorisation pour une marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés;
 - 8.2.2 Aide financière;
9. TRANSPORT :
 - 9.1 Programme d'aide à la voirie local – Volet soutien;
 - 9.2 Nouveau développement – Signalisation;
10. HYGIÈNE DU MILIEU :
- 10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :
 - 11.1 Rapport de permis émis en avril 2021;
 - 11.2 Inspection en bâtiment – Nomination à titre de personne désignée;
 - 11.3 Fonds de développement des territoires (FDT) – Réaménagement du belvédère de la halte municipale;
 - 11.4 Vente de terrain – Contrat de courtage;
 - 11.5 Adhésion marché public – Tourisme Centre-du-Québec;
12. LOISIRS ET CULTURE :
 - 12.1 Location de toilettes;
 - 12.2 Association de Soccer Les Seigneuries (ASLS);
 - 12.3 Bibliothèque – Coordonnatrice;
13. QUESTIONS DIVERSES;
14. PÉRIODE DE QUESTIONS;
15. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2021-05-100

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

3. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2021-05-101

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, tel que préparés par la firme Groupe RDL présentés à l'annexe A et faisant partie intégrante du procès-verbal.

4. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 AVRIL 2021

4.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2021-05-102

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 avril dernier.

4.2 Suites

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale France Grimard fait la lecture de la correspondance en date du 4 mai 2021 et répond aux questions des membres du conseil.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Appui de 5 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi;
- Offre de service – Grand Conseil de la Nation Abénakis, en lien avec la réglementation des cours d'eau à la MRC de Bécancour;
- Embauche le 26 avril dernier de M^{me} Amélia Croteau au service d'inspection régionale;
- Adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant;
- Protocole d'entente entre la MRC de Bécancour et les pompiers, concernant les conventions salariales;
- Fonds régions et ruralité – Attribution de 25 000 \$ par année, par municipalité;
- Vente pour taxes via ZOOM, un franc succès;
- Renouvellement de la politique culturelle (UQTR).

6.2 Avis de motion :

6.2.1 Règlement #166-2021 – Tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien du cours d'eau de l'Église, phase 1

M. René Caron donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

Règlement n° 166-2021 concernant la tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien du cours d'eau de l'Église, phase 1;

La directrice générale présente le projet et en fait un résumé;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Avis est également donné que le projet de règlement soit disponible pour consultation, sur demande, par téléphone ou par courriel (administration@deschaillons.ca);

6.2.2 Règlement #167-2021 – Tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l’entretien du cours d’eau de l’Église, phase 2

M. Daniel Demers donne avis de motion qu’il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

Règlement n° 167-2021 concernant la tarification pour le recouvrement des coûts relatifs à l’entretien du cours d’eau de l’Église, phase 2;

La directrice générale présente le projet et en fait un résumé;

Avis est également donné que le projet de règlement soit disponible pour consultation, sur demande, par téléphone ou par courriel (administration@deschaillons.ca);

6.3 Rapport annuel sur l’application du règlement de gestion contractuelle

Considérant qu’une fois par année, le conseil municipal doit déposer un rapport sur la gestion contractuelle portant sur l’année précédente;

Considérant le rapport présenté par la directrice générale;

2021-05-103

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D’adopter le rapport sur la gestion contractuelle de l’année 2020 présenté par la directrice générale.

6.4 Charte municipale pour la protection de l’enfant

Point reporté à une séance ultérieure, afin d’étudier en profondeur la proposition et de vérifier l’implication au niveau du personnel municipal et des bénévoles. Une étude approfondie du dossier est nécessaire.

6.5 Concierge – Taux horaire

Étant en apparence de conflit d’intérêts, le conseiller M. René Caron se retire.

Considérant la demande de M. Raynald Dussault, concierge à la salle municipale de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, déposée le 13 avril dernier, demandant une augmentation de salaire de 2,00 \$/heure pour un salaire de 16,00 \$/heure;

Considérant que la dernière augmentation a été accordée en 2017;

Considérant que les nouvelles exigences de la santé publique suite à la COVID-19, amènent des nouvelles normes à respecter;

2021-05-104

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D’accepter la demande d’augmentation de salaire déposé par M. Raynald Dussault, concierge à la salle municipale, et lui accorder un taux horaire de 16,00 \$/ heure, rétroactivement au 1^{er} mai 2021.

6.6 Projet d’Accueil et d’intégration Solidaire – PAIS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

6.6.1 Adhésion au programme d'assurance pour OBNL, de l'UMQ

Considérant que le conseil a pris connaissance de l'existence du programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur le territoire de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

2021-05-105

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil autorise la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à adhérer au programme d'assurances de dommages pour les OBNL, offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec.

6.6.2 Reconnaissance d'un organisme aux fins du programme d'assurances de dommages offert par l'intermédiaire de l'union des municipalités

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

Considérant que l'organisme « Projet d'Accueil et d'intégration Solidaire (PAIS) », œuvrant sur le territoire de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, demande à être reconnu par le conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ;

2021-05-106

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'UMQ l'organisme « Projet d'Accueil et d'intégration Solidaire (PAIS) ».

6.7 Recensement 2021

2021-05-107

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Le « Conseil de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » soutient le Recensement de 2021 et encourage toutes les personnes qui y résident à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

6.8 Taux de taxation distincts pour les producteurs forestiers reconnus

Considérant que l'Assemblée nationale du Québec a adopté en mars 2020 la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles* (2020, c.7);

Considérant que cette *Loi* modifie notamment la *Loi sur la fiscalité municipale* pour y inscrire une nouvelle catégorie d'immeubles forestiers;

Considérant que cette *Loi* regroupe les propriétés forestières de 4 hectares et plus, dont la gestion est encadrée par un plan d'aménagement forestier rédigé par un ingénieur forestier et dont le propriétaire est enregistré comme producteur forestier auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que cette Loi permet aux municipalités de moduler le taux de taxation des boisés de leur territoire à l'intérieur d'une fourchette de 66 à 100 % du taux de base;

Considérant que cette mesure vise à encourager la mise en valeur des forêts privées et comporte également d'autres avantages pour promouvoir la mise en valeur des forêts privées :

- ✓ favoriser l'encadrement professionnel de la gestion des boisés privés afin d'assurer le respect des règlements et des saines pratiques d'intervention en forêt;
- ✓ encourager les producteurs forestiers à réaliser plus d'investissements sylvicoles;
- ✓ soutenir une occupation dynamique du territoire en misant sur les retombées économiques liées aux activités forestières;
- ✓ accélérer le déclenchement de la mesure de remboursement de taxes foncières;
- ✓ améliorer la rentabilité des travaux forestiers.

Considérant que cette mesure entrera progressivement en vigueur en 2021, 2022 et 2023 selon les municipalités;

Considérant que dans le cadre du Plan d'action sur la mobilisation des propriétaires forestiers à la récolte de bois 2021-2024, une action est mise en place par le MFFP ayant comme objectif que 100 municipalités à l'échelle du Québec appliquent cette mesure, d'ici 2024;

Considérant la position de l'Agence Forestière des Bois-Francs relativement à cette mesure découlant du peu de motivation de la part des municipalités à mettre en application cette mesure, car elles devront transférer ces réductions de taxes vers d'autres citoyens de leur communauté afin d'équilibrer leur budget;

Considérant que l'Agence Forestière des Bois-Francs et ses partenaires croient que les municipalités doivent dénoncer cette situation dans laquelle l'application de cette nouvelle *Loi* en place;

2021-05-108

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent déclare qu'elle dénonce cette mesure mise en place par l'Assemblée nationale, car il s'agit en fait d'une orientation gouvernementale dont l'application a été transmise aux municipalités.

L'extrait de la présente résolution sera transmis auprès de la Fédération québécoise des municipalités ainsi qu'auprès de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec.

7. GESTION FINANCIÈRE

7.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2021-05-109

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	10 544,20 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	73 980,39 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	67 738,50 \$

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Caserne incendie - Asphaltage

Considérant qu'une cour en asphalte à la caserne incendie faciliterait l'entretien des camions et des équipements;

Considérant la soumission reçue de « Pavage Veilleux Asphalte » aux taux de 2.29 \$/pied carré totalisant 12 530 \$ plus les taxes applicables pour l'asphaltage de la cour à la caserne incendie;

2021-05-110

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de « Pavage Veilleux Asphaltage » aux taux de 2.29 \$/pied carré totalisant 12 530 \$ plus les taxes applicables pour le pavage de la cour de la caserne d'incendie.

8.2 Fondation des Grands Brulés

8.2.1 Autorisation pour une marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés

Considérant que le SSIRMRCB organise une marche pour une collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés, les 29-30 mai ou au plus tard le 6 juin 2021 si les conditions le permettent;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent autorise la tenue de cette activité sur ses rues/routes;

Considérant que l'activité se déroulera sur 2 jours;

Considérant que les pompiers seront accompagnés d'un camion avec gyrophares pour leur protection et leur visibilité;

2021-05-111

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent autorise la tenue de l'activité de marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés qui sera faite par les pompiers du SSIRMRCB sur ses rues/routes.

8.2.2 Aide financière

Considérant que les pompiers du SSIRMRCB ont pour objectif d'amasser une somme de 1 200 \$ lors de la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brulés;

2021-05-112

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent offre un montant de 100 \$ au SSIRMRCB pour la Fondation des Grands Brulés.

9. TRANSPORT



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9.1 Programme d'aide à la voirie locale – Volet soutien

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- ✓ - l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

Considérant que le chargé de projet de la municipalité, M^{me} France Grimard, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

2021-05-113

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

9.2 Nouveau développement – Signalisation

2021-05-114

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De procéder à l'installation d'une signalisation adéquate ne dépassant pas 2 500 \$ plus les taxes applicables, pour assurer la sécurité des enfants et des piétons dans le nouveau développement et sur les rues avoisinantes.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

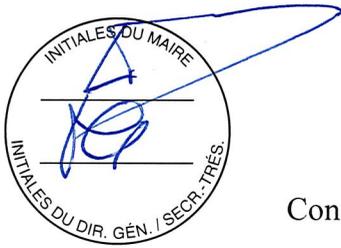
La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'avril 2021 est de 311 m³ (68 859 gallons impériaux).

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Rapport des permis émis en avril 2021

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 16 permis ont été délivrés au cours du mois d'avril 2021 pour un montant de 249 100 \$.

11.2 Inspection en bâtiment – Nomination à titre de personne désignée



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la MRC a mis en place un service d'inspection régional;

Considérant que neuf municipalités locales sont membres du service;

Considérant que conformément au protocole d'entente, la Municipalité nomme une personne physique pour agir comme fonctionnaire désigné;

Considérant que le processus d'embauche, à la MRC, visant à engager deux inspecteurs en bâtiment est terminé;

2021-05-115

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer M^{me} Amélia Croteau à titre de fonctionnaire désigné pour l'émission des permis, responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, de celle relative à l'environnement ainsi que du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé;

De nommer M^{me} Amélia Croteau à titre de personne désignée pour tenter de régler les mésententes conformément à l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales*.

11.3 Fonds de développement des territoires (FDT) – Réaménagement du belvédère de la halte municipale

Considérant que les montants du FDT doivent être dépensés au 31 mars 2021;

Considérant qu'au 31 mars 2021, le projet en titre ne sera pas terminé;

Considérant qu'il reste un solde au montant de 8 993,88 \$ pour le projet en titre;

2021-05-116

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De demander à la MRC de Bécancour de transférer le montant de 8 993,88 \$ au FRR volet 2 et ce pour la réalisation du projet en titre.

11.4 Vente de terrain – Contrat de courtage

Considérant qu'un contrat de courtage a été donné à Judith Lajoie inc. représentante de RE/MAX 2020 pour la vente de 6 terrains dans le nouveau développement domiciliaire, le 24 mars 2020 par résolution portant le numéro 2020-03-071, et ce pour une durée initiale de 6 mois;

Considérant que le contrat de courtage a été renouvelé pour une période de 6 mois supplémentaires le 24 novembre dernier;

Considérant que la période de 6 mois arrive à échéance le 23 mai prochain et que 2 terrains sont vendus;

Considérant qu'avec la situation actuelle reliée à la COVID-19, les coûts de matériaux de construction sont plus élevés et que la prise d'information pour l'achat de terrain est relativement calme;

2021-05-117

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

De ne pas renouveler le contrat de courtage auprès de Judith Lajoie inc. représentante de RE/MAX 2000 pour la vente des 4 terrains restants dans son contrat.

11.5 Adhésion marché public – Tourisme Centre-du-Québec

Considérant qu'il y aura la tenue du marché public pour la saison estivale 2021;

Considérant que la Municipalité veut accroître sa visibilité relative au marché public;

Considérant l'offre de service de Tourisme Centre-du-Québec au montant de 162,29 \$ taxes incluses pour l'adhésion du marché public à Tourisme Centre-du-Québec;

2021-05-118

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Daniel Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la dépense de 162,29 \$ taxes incluses pour l'adhésion du marché public à Tourisme Centre-du-Québec.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Location de toilettes

2021-05-119

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Robert Gendron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De louer 5 toilettes incluant le gel antiseptique auprès du fournisseur « Groupe Solutech », au coût de 150 \$/mois, par toilette, plus les taxes applicables, plus des frais de transport à l'arrivée de 90 \$ plus les taxes applicables.

De poser des affiches indiquant que les toilettes sont vidangées et nettoyées une fois par semaine, en indiquant la journée.

Les toilettes seront installées aux endroits suivants :

- 1 à la halte routière;
- 1 près du terrain de soccer;
- 3 à la marina de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

12.2 Association de Soccer Les Seigneuries (ASLS)

Considérant le protocole de collaboration établi entre la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et l'Association de soccer Les Seigneuries;

Considérant que l'objectif des 2 parties est d'unir leurs forces et de combiner les ressources pour promouvoir et favoriser la pratique du soccer à Deschaillons-sur-Saint-Laurent et dans les agglomérations environnantes;

2021-05-120

IL EST PROPOSÉ PAR : M. René Caron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver le protocole de collaboration déposé le 4 mai 2021 par l'Association de soccer Les Seigneuries et d'accorder un montant forfaitaire de 250 \$ pour couvrir les frais d'exécution de traçage, tel que décrit dans le protocole de collaboration.

12.3 Bibliothèque – Coordination

Considérant que M^{me} Hélène Quesnel a été nommée coordonnatrice par



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

intérim de la bibliothèque de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que celle-ci désire prendre officiellement le relais de la coordination;

2021-05-121

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De nommer M^{me} Hélène Quesnel coordonnatrice de la bibliothèque de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

De remercier les deux candidatures reçues pour leur intérêt au poste de coordination.

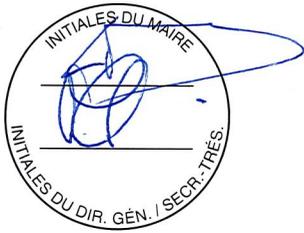
13. QUESTIONS DIVERSES

- Suivi bordure de rue – Métro;
- Terrain de soccer – Câble brisé/cassé;
- Enseigne de rues – Installation;
- Pont suspendu à la rivière du Chêne;
- Plainte pour le 363 et 721, route Marie-Victorin;

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné que les séances du conseil sont à huis clos, les citoyens sont invités à nous transmettre leurs questions via courriel;

- 1) Est-ce qu'il aura une nouvelle plaque sur la roche à Mailhot ?
 - Des démarches sont entamées pour refaire une nouvelle plaque.
- 2) Est-ce que notre enseigne lumineuse fait un bon travail, comparativement à la nouvelle enseigne de Parisville ?
 - Notre enseigne n'est pas comparable puisqu'elle est de la première génération, par contre, les messages sont lus et c'est aussi efficace même si nous ne pouvons pas mettre de dessins.
- 3) Combien de vaccinés devront nous avoir dans le village afin que le conseil municipal revienne en présentiel ? Pouvons-nous inviter les citoyens à se faire vacciner ?
 - Ceci dépendra des décrets, des décisions ministérielles et de la santé publique, ce sont des décisions hors de notre contrôle. Oui, nous pouvons inviter les gens à se faire vacciner, mais il s'agit d'un choix personnel à chacun.
- 4) Merci pour votre persévérance et espère que les prochaines élections proposent un Conseil dans la continuité positive comme nous le vivons depuis les dernières années.
 - Merci pour ce compliment.
- 5) Que pouvons-nous faire dans le nouveau développement pour inciter les gens au respect de la sécurité et du respect de la limite de vitesse, les voitures y pratiquent leurs dérapages contrôlés et prennent les courbes comme une piste de course. Il y a de plus en plus de piétons et d'enfants qui s'y trouvent.
 - Une résolution vient d'être adoptée dans ce sens au point 9.2 de la présente séance. Il y aura des balises d'installées pour favoriser la réduction de vitesse.
- 6) Pourquoi il n'y a pas deux contrats pour le déneigement municipal comme avant ? Soit un contrat pour les voies d'accès, cours municipales, trottoirs et les rues et un autre contrat pour les routes et



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

les rangs. Ceci pourrait me permettre en tant que contribuable de la municipalité de soumissionner pour des travaux ou je paie des taxes. Un changement par rapport à cette règle serait apprécié.

- Nous ne reviendrons pas comme avant, car la gestion de deux entrepreneurs est plus difficile. Il n'y a rien qui vous empêche de soumissionner comme sous-traitant avec le nouvel entrepreneur.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-05-122

**IL EST PROPOSÉ PAR :
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21 h 52.

France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière

Christian Baril
maire



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

ANNEXE A

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
État de la situation financière
Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Réalisations 2020	Budget 2020
<u>Revenus</u>		
Taxes	1 247 804 \$	1 220 373 \$
Paiements tenant lieu de taxes	27 754	24 950
Transferts	271 587	57 873
Services rendus	72 516	38 149
Imposition de droits	64 659	16 355
Intérêts, pénalités et placement	2 318	5 620
Autres revenus	54 773	1 000
Total revenus	1 741 411 \$	1 364 320 \$
<u>Dépenses de fonctionnement</u>		
Administration générale	329 324 \$	334 838 \$
Sécurité publique	227 834	219 579
Transport	258 022	176 462
Hygiène du milieu	503 257	342 023
Santé et bien-être	4 098	4 500
Aménagement, urbanisme et développement	106 462	91 934
Loisirs et culture	90 550	78 544
Frais de financement	17 638	19 565
	1 537 185 \$	1 267 445 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	204 226 \$	96 875 \$
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	4 795 662	4 795 662
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	4 999 888 \$	4 892 537 \$